



CORPS MORT



SYSTEME AUTOMATIQUE D'ECLAIRAGE



PORTE-GAFFE



DEFENSE



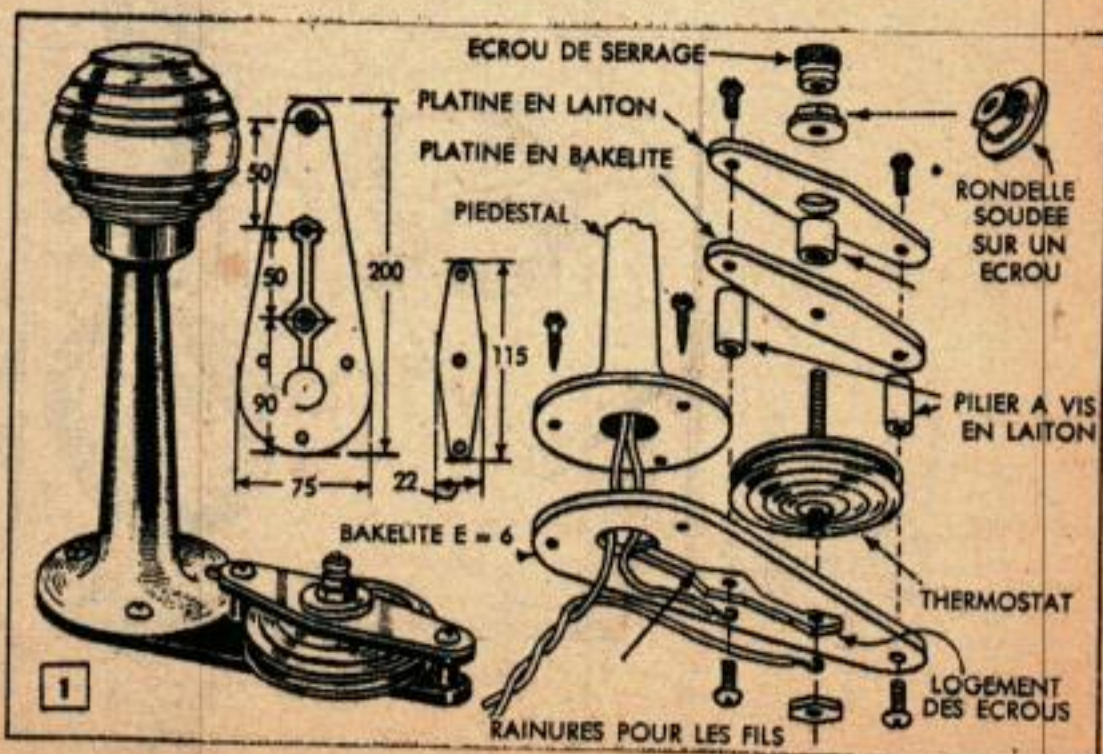
BOUEE AUXILIAIRE

Petits ACCESSOIRES peu coûteux pour BATEAUX de PLAISANCE

LES propriétaires de bateaux à moteur qui utilisent leur embarcation soit pour leur propre usage, soit pour la location ou les déplacements payés, ont toujours sous la main un certain nombre d'accessoires très utiles qui leur permettent de gagner du temps, de faire fonctionner leur machine dans de bonnes conditions et de se tirer d'affaire dans des circonstances imprévues. On peut faire ces objets soi-même et leur prix de revient est alors très faible.

Corps mort. Pour tenir au niveau de l'eau une extrémité de la chaîne de l'ancre enfouie d'une façon permanente sur le fond, on utilise un coffre ou corps mort. On peut le remplacer par une forte bouée en liège (ci-contre et fig. 2), que l'on confectionne au moyen de plaques de liège, de contreplaqué pour la marine, de tiges filetées en laiton et de toile à voile. Un tube central en laiton ou en acier galvanisé permet de laisser la chaîne passer librement. Tout le monde peut faire une telle bouée en suivant les indications de la figure 2.

Allumage automatique à la nuit tombante des feux de position. Lorsqu'on amarre un bateau en dehors des zones surveillées, il faut allumer des feux de position après le coucher du soleil. La figure 1 montre la construction d'un dispositif ingénieux dans lequel un thermostat chauffé par le soleil actionne l'interrupteur de la lampe. Le thermostat est du type de 75 mm de diamètre à double boîte. La tension de 6 V est fournie par

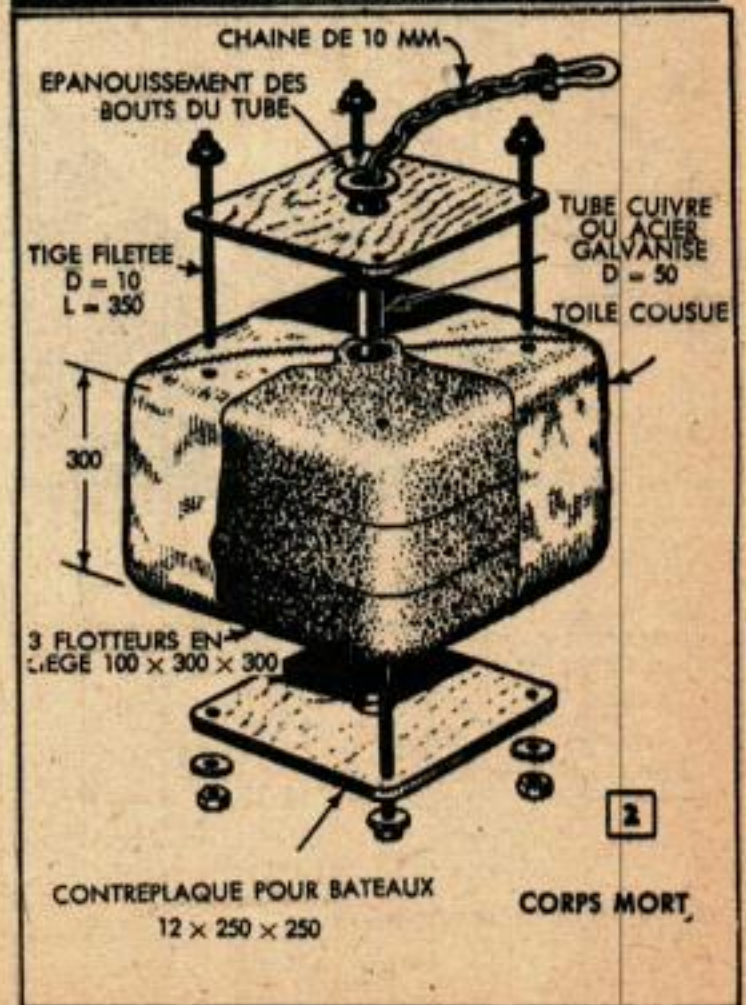
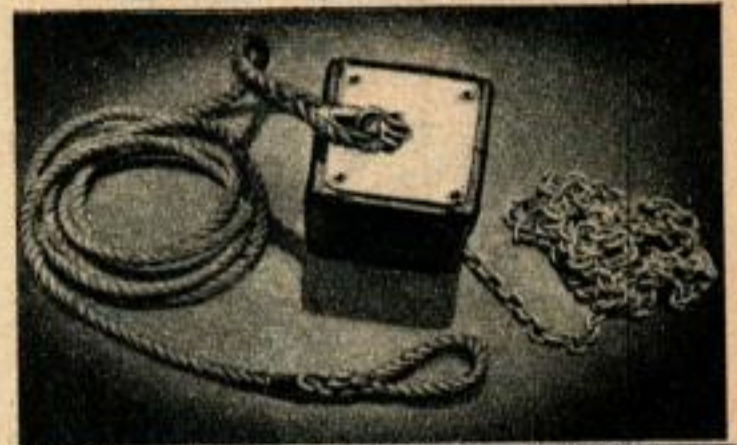


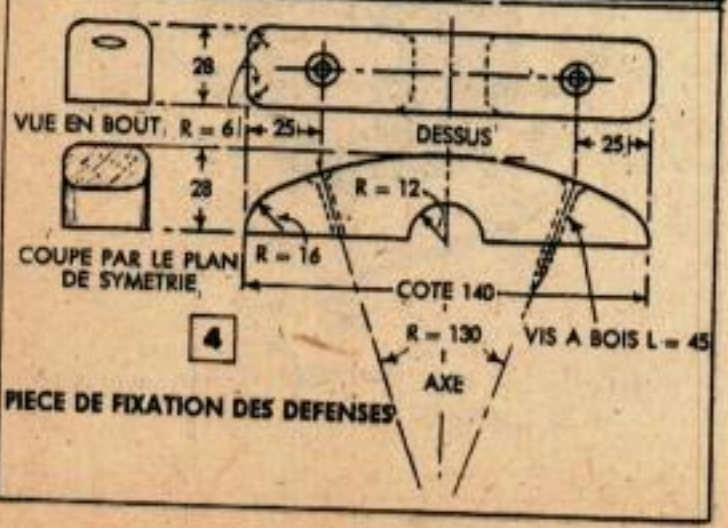
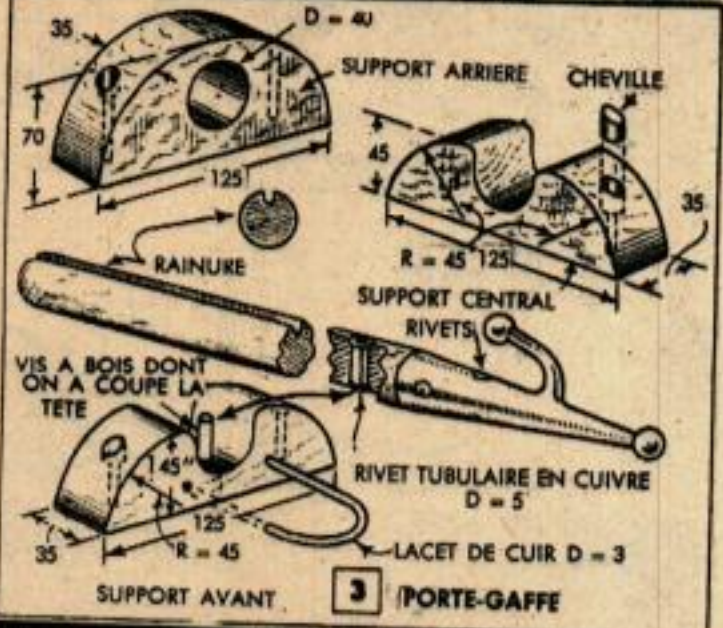


une batterie d'accumulateurs. La figure 1 montre l'installation électrique très simple dans laquelle le thermostat ne joue que le rôle d'interrupteur.

Le fonctionnement est le suivant : la chaleur solaire dilate le thermostat qui coupe le contact entre la rondelle et l'écrou assurant le contact d'une part, et le fil libre, d'autre part. Ceci a pour effet de couper le courant. Lorsque le soleil se couche, le thermostat se contracte, de même si des nuages épais passent devant le soleil. Le contact s'établit alors et allume la lampe de position. On réduit au minimum la dépense de courant en utilisant une ampoule de radio de 6 V montée dans un socle miniature. La tige de la lampe et le thermostat sont placés sur un socle de bakélite (fig. 1). La borne supérieure de la tige filetée du thermostat est confectionnée comme le montre le croquis au moyen d'une rondelle soudée à un écrou. On notera que les petites entretoises qui séparent le socle du pont en bakélite sont formées d'un tube de laiton entièrement taraudé. La bakélite sert d'isolant dans ce système, ne pas oublier de faire sous le socle des encoches pour loger les fils et les écrous de fixation du thermostat. On peut donc démonter facilement l'installation pour remplacer des pièces. Sur les bateaux à rouf, on place le feu sur ce dernier en un endroit où il est à l'abri des embruns. Bien mastiquer les ouvertures et les joints avec de la composition à calfater. Lorsque le thermostat est posé sur le pont, le recouvrir d'un verre pour éviter de le laisser mouiller par l'eau de mer. Mais ce verre agit sur l'absorption de chaleur par le thermostat, et il ralentit l'action de ce dernier. En hiver et dans le Nord, ce retard n'a pas beaucoup d'importance, mais au voisinage des tropiques, il faut que le thermostat réponde vite au moment du coucher rapide du soleil. Peindre le thermostat en noir a le même effet que de le recouvrir d'une vitre. Lorsque cet instrument fonctionne, il faut nettoyer régulièrement les pointes des électrodes assurant le contact.

Porte-gaffe. A bord d'un bateau un peu important, la gaffe est un outil indispensable, mais qui a le tort d'être très encombrant. Or une gaffe est d'autant plus utile qu'elle est plus longue. Sur un petit bateau à cabine, elle doit avoir au moins 3 m et on la pose sur





le rouf ou toit (photo au-dessus de la fig. 3). Dans cette position, la gaffe est toujours à portée de la main et, lorsqu'elle ne sert pas, elle est tenue en place au moyen d'un support qui empêche qu'elle tombe à l'eau. Le système de la figure 3 est très commode : le manche est percé à environ 4 cm de la ferrure d'un trou dans lequel on rive un tube de laiton ou de cuivre rouge de 5 mm de diamètre intérieur dont on épanouit les bords. Ce trou sert à laisser passer une cheville portée par le centre du coussinet sur lequel repose la gaffe. Cette cheville n'est qu'une vis à bois en cuivre dont on coupe la tête lorsqu'elle est enfoncée. Les trois pièces sont découpées à la scie à ruban dans de l'acajou de même teinte que celui des boiseries du bateau et qui est ensuite finement poncé. Les pièces sont vissées sur le toit au moyen de vis dont les têtes sont cachées par de petits tampons collés. Fixer la gaffe dans le plan de symétrie du bateau, afin qu'on l'ait à portée de la main, quel que soit le côté où l'on doit s'en servir. Dès que les vis sont enfoncées, mettre des tampons en acajou pris dans celui qui a servi à faire les supports et poncer pour faire disparaître la ligne de démarcation. Passer au moins deux couches de vernis spécial pour bateaux. Pour mettre la gaffe en place, commencer par entrer sa partie arrière dans le support percé d'un trou rond, et, ensuite, amener le trou près de la ferrure sur la cheville du support avant. Attacher la gaffe avec le lacet de cuir prévu à cet effet. Ainsi la gaffe sera-t-elle solidement fixée quel que soit l'état de la mer.

Fixation des défenses. Toutes les personnes qui ont eu l'occasion de buter et de se prendre le pied dans un anneau ou un crochet métallique, alors qu'on porte à bord de minces chaussures de toile, apprécieront les fixations profilées de la figure 4. Ce modèle a été fait par un amateur de croisières qui s'est pris les pieds plus d'une fois dans des ferrures mal comprises. On peut utiliser le chêne blanc de qualité et on achève avec un vernis à bateau incolore laissant voir le bois ou avec une peinture, au choix du propriétaire. On voit la forme ovale de l'objet arrondi au milieu et aux extrémités, ce qui laisse au centre une hauteur de 30 mm seulement. Ces fixations sont faites par paires. Sur un bloc de bois, on fait le tracé et on perce le trou central de 25 mm de diamètre. On découpe le tout, on polit le contour et il ne reste plus qu'à scier l'ovale pour avoir deux fixations. La pose sur le pont se fait avec des vis en laiton à tête fraisée. Pour attacher une défense, utiliser un bout de corde noué avec une ganse facile à détacher.

Bouée auxiliaire. La construction est identique à celle du corps mort déjà décrit.

Le but de cette bouée est de tenir à la disposition du navigateur l'extrémité de l'amarre attachée au corps mort. On ramasse avec la gaffe la bouée et par suite la corde qu'on hisse à bord; ceci évite de se pencher au-dessus de l'eau pour aller passer une amarre dans l'œil du corps mort. On construit cette bouée avec des carrés de liège de 15×15 cm empilés sur une longueur de 30 cm et le tout est recouvert de toile à voile. Aux deux extrémités, on perce de part en part un trou de 16 mm de diamètre dans lequel on enfonce une baguette ronde qu'on arase aux deux bouts. Préparer et coudre la toile sur le bloc de liège et la mouiller pour qu'elle se tende fortement. On attache alors une lanière en toile à voile, qui se fixe au moyen de vis et de rondelles sur les extrémités des baguettes enfoncées dans le liège. Les bouts libres sont munis d'une boucle et d'un mousqueton en laiton. On laisse une large boucle de toile pour former le passage de la gaffe permettant de prendre la bouée. Pour que cette boucle reste bien ouverte, raidir la toile de la sangle au moyen de 2 ou 3 couches de vernis ou de composition pour tendre les toiles d'ailes d'avion. Peindre le tout en orangé ou en blanc crème et écrire en noir sur les deux côtés le nom et le numéro du bateau qui doit utiliser cette bouée. La couleur orangé se voit très nettement sur l'eau sombre, tant durant le jour que durant la nuit, lorsqu'on cherche la bouée à la lumière d'un petit projecteur. Pour que la peinture émail prenne bien sur la toile, il est bon d'enduire auparavant cette dernière de céruse. Bien laisser sécher celle-ci avant de mettre la couleur.

Dalot perfectionné. Voici un dalot facile à faire avec une tubulure d'évier et d'un aspect assez luxueux pour ne pas déparer le bateau le plus distingué. Par beau temps, ces dalots semblent bien être un luxe de terrien, bien inutile sur un bateau. On change d'avis dès qu'il commence à faire un peu de vent et que le sommet des vagues se détache et vient sur le pont. On installe aussi les dalots pour vider l'eau de lavage du pont. La figure 6 est relative à un dalot installé sur un bateau, dont le pont est en contreplaqué recouvert de linoléum. On perce un trou pour faire passer la tubulure et on fait dans le fond du linoléum une cuvette conique pour recevoir l'extrémité du tuyau. Lorsque ce dernier est serré à bloc, au moyen de l'écrou inférieur, il doit rester juste la place pour mettre un couvercle en laiton nickelé facilement amovible. Ce couvercle est percé de petits trous comme le montre le dessin dans le cadre noir. Fixer un tuyau d'arrosage en caoutchouc avec un collier de serrage, afin de conduire l'eau à une gargouille en bronze fixée sur la coque.

